

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 30/04/2026

Date d'affichage et d'envoi : 17/04/2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27 - Présents : 23 (un absent excusé rejoint le conseil à 21h25) - Votants : 27

Le 30 AVRIL 2026 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. Adrien JEHENNE, Maire.

Sont présents : Adrien JEHENNE, Le Maire, Manuella HAMEL, Jérôme GAHERY, François MESTRES, Emilie DESVOL, Mickaël ROGER, Adjoints au Maire, David GIROULT, Maire Délégué de Vengeons, Evelyne HILLIOU, Anne-Marie ARSENE, Marie-Laure FRELIN GOSSET, Bernadette AMELINE, Louis-René DE LA PERRAUDIERE, Bruno FORGEAIS, Patrick HUARD, Didier BOULAY, Nelly MAUDUIT-JOSEPH, Damien HILI, Christelle MARIE, Sébastien DANGUY, Marlène BONNEL, Magali HARIVEL, Nadège BOULE Conseillers municipaux,

Sont absents excusés : Joël RENAULT, Bernard LEMOUSSU, Jean-Claude DESMASURES et Séverine LEPROVOST

Ont donné procuration : Joël RENAULT donne procuration à Mickaël ROGER, Bernard LEMOUSSU donne procuration à Evelyne HILLIOU, Jean-Claude DESMASURES donne procuration à Bruno FORGEAIS, Séverine LEPROVOST donne procuration à David GIROULT.

Secrétaire de séance : François MESTRES

Vote des subventions versées aux associations

Rapporteur Manuella HAMEL

Suite à la réunion de la commission sport, jeunesse et vie associative du 07 mai 2026, il est proposé au Conseil municipal de voter les attributions de subventions aux associations suivantes :

Nom	Montants attribués 2025	Montants 2026 proposé par la commission
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	1 140.00 €	1 140.00 €
PERSONNEL COMMUNAL (subvention exceptionnelle)	-	500.00 €
ANCIENS DE VENGEONS	500.00 €	600.00 €
APEIA Avranches	100.00 €	100.00 €
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLES PUBLIQUES SOURDEVAL (APE)	2 500.00 €	2 500.00 €
CLUB OMNISPORT SOURDEVALAIS (COS)	85 000.00 €	90 000.00 €
COMITE DES FETES DE VENGEONS	765.00 €	500.00 €
COMITE DES FETES SOURDEVAL	8 000.00 €	7 000.00 €
COMITE DE JUMELAGE DE SOURDEVAL	3 000.00 €	2 000.00 €
COLLEGE DE MORTAIN	-	660.00 €
COMITE D'ORGANISATION DES BOSSES DE BROUAINS	-	Pas de réponse
COOPERATIVE SCOLAIRE ANDRE BRUNO (BCD)	600.00 €	600.00 €
CROIX DE GUERRE	-	50.00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION BAIE DU MT ST MICHEL	150.00 €	160.00 €
DONNEURS DE SANG	400.00 €	400.00 €
ELAN DE SOURDEVAL	300 €	500.00 €
FESTI'VALDESOUR	2 500.00 €	2 400.00 €
FNATH SECTION DE SOURDEVAL	100.00 €	100.00 €
GRIMPE	200.00 €	250.00 €
GYM SENIOR	300.00 €	300.00 €
HARMONIE SOURDEVAL	2 000.00 €	1 500.00 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DE LA MANCHE	2 666.00 €	2 980.00 €
LES RANDONNEURS DE LA SEE	2000.00 €	2 000.00 €
MAISON DE RETRAITE EHPAD (convention salle Jean Rouzeaux)	457.35 €	457.35 €
OGEC FORFAIT RESTAURATION CANTINE	26 000.00 €	23 000.00 €
OGEC ATELIER MUSIQUE	600.00 €	1 000.00 €
AS - ASSOCIATION SPORTIVE – AIDE AU TRANSPORT	500.00 €	500.00 €
SAPEURS POMPIERS SOURDEVAL	1680.00 €	1 680.00 €
SECOURS POPULAIRE Sourdeval	-	300.00 €
SOCIETE DE CHASSE SOURDEVAL	-	250.00 €

SOCIETE DE PECHE GAULE SOURDEVALAISE	200.00 €	200.00 €
UCIAS	5 000.00 €	5 000.00 €
UNC DE SOURDEVAL / UNC AFN	400.00 €	400.00 €
VICTORY OF MUSEUM	-	250.00 €
TOTAL	152 308.35 €	149 277.35 €

Accusé de réception en préfecture
050-200059541-20260504-2026-04-07-AJ
Date de télétransmission : 11/05/2026
Date de réception préfecture : 11/05/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord unanime pour les attributions de subventions aux associations telles que présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.
A Sourdeval, le 04 mai 2026.

Le secrétaire de séance,
François MESTRES

Le Maire,
Adrien JEHENNE

